



Diplôme d'Université Droit animalier des affaires

Le **Diplôme d'Université de Droit animalier des affaires** a pour objectif d'apporter une spécialisation innovante en offrant une ouverture d'esprit sur les problématiques animalières particulièrement prégnantes dans la vie des affaires.

L'animal est directement intégré dans un environnement économique. Étant soumis au régime des biens, il peut être prêté, loué, donné, ou vendu, voire faire l'objet d'une garantie, tel un droit de rétention au bénéfice d'un créancier.

Qu'en est-il des interactions entre le droit animalier et le droit de la consommation, le droit des entreprises en difficulté, le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle ?

Les plus de la formation

- / Formation originale et innovante abordant le droit animalier sous le prisme du droit des affaires
- / Formation offrant une spécialisation de droit animalier aux professionnels (actuels et futurs) du droit des affaires
- / Enseignements dispensés conjointement par des universitaires et des praticiens du droit (avocats, juristes d'entreprise, magistrats...)
- / Enseignements ouverts en formation initiale et en formation continue

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation commence par une journée de présentation en novembre, et comprend 6 modules de 12 heures chacun, enseignés de décembre à mai. L'examen final se déroule en juin.

- 1/** Le droit animalier : approches historique, éthique, philosophique et anthropologique
- 2/** Statut de l'animal en droit interne et en droit international
Animal et droit des biens
Animal et droit de la propriété intellectuelle
- 3/** Animal et droit des contrats (droit commun et droit spéciaux)
Animal et droit des sûretés
- 4/** Animal et responsabilités
- 5/** Animal et droit des groupements (sociétés, associations et fondations)
- 6/** Animal et droit des entreprises en difficultés

CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte à toute personne disposant d'un niveau Bac +4 dans le domaine du Droit et justifiant de bonnes connaissances dans les matières juridiques fondamentales : droit commun et spécial des contrats, droit des biens, droit des sûretés, droit des sociétés et des groupements (associations, fondations...), droit des entreprises en difficulté, droit de la propriété intellectuelle.

TARIFS

Formation initiale : 800 euros
Formation continue : 3 000 euros

RENSEIGNEZ-VOUS

Renseignements administratifs

Formation Initiale

Marion LEVRAUD
Gestionnaire de scolarité
01 39 25 53 55
marion.levraud@uvsq.fr

Formation Continue

Françoise JENSSONNIE
Assistante de formation continue
01 39 25 53 29
francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Enseignants responsables du diplôme

Laurent GODON
Professeur de droit privé
laurent.godon@uvsq.fr

Victoire LASBORDES-DE VIRVILLE
Maître de conférences de droit privé
victoire.lasbordes@uvsq.fr

Nadège REBOUL-MAUPIN
Professeure de droit privé
nadege.reboul-maupin@uvsq.fr

→ WWW.FACDROIT-SCIENCEPO.UVSQ.FR